

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**  
Sixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

Bangkok, 27-29 mars 2019

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Relier les dimensions nationale, régionale et mondiale du  
Programme de développement durable à l'horizon 2030****Suivi et examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : perspectives mondiale et régionale****Note du secrétariat\*\****Résumé*

Le présent document constitue un apport au dialogue qui se tiendra au sixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable.

Il a pour but de contribuer aux discussions qui porteront sur l'examen du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Il met l'accent sur les processus et mécanismes de suivi et d'examen régionaux et sur le rôle de ces derniers dans les processus de suivi et d'examen au niveau mondial et soulève un certain nombre de questions essentielles à examiner.

**I. Mécanismes de suivi et d'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030, aux niveaux mondial, régional et national**

1. Par sa résolution 67/290, l'Assemblée générale a défini la structure et les modalités de fonctionnement du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. La résolution inclut les principes généraux régissant l'organisation dudit Forum et des forums régionaux pour le développement durable, notamment pour ce qui concerne l'approche adoptée pour le suivi et l'examen au niveau régional<sup>1</sup>.

\* ESCAP/RFS/2019/L.1/Rev.1.

\*\* La soumission tardive du présent document est due aux préparatifs en cours de l'examen du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

<sup>1</sup> Au paragraphe 21 de sa résolution 70/299, l'Assemblée générale décidait d'examiner, à sa soixante-quatorzième session, la structure et les modalités de fonctionnement du Forum politique de haut niveau.

2. Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable est l'organe mondial chargé du suivi et de l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que de l'évaluation des progrès accomplis dans sa mise en œuvre et de la réalisation des objectifs afin d'avoir une compréhension plus profonde des défis à relever et de la marche à suivre.

3. Au paragraphe 10 de la résolution 70/299, l'Assemblée générale engageait les États Membres à déterminer quelles instances ou structures régionales et sous-régionales permettraient de contribuer au mieux au suivi et à l'examen de la mise en œuvre effectués dans le cadre du Forum politique de haut niveau. Le premier Forum Asie-Pacifique pour le développement durable s'est réuni en mai 2014 et son mandat a été adopté en 2017 après de longues consultations. Cette année-là, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a adopté la résolution 73/1, par laquelle elle ajoutait le Forum à son appareil de conférence. La Commission a également adopté la résolution 73/9 sur la Feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique.

4. La Feuille de route recense les domaines prioritaires de la coopération régionale avec pour objectif d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre du Programme 2030 en Asie et dans le Pacifique. Elle prévoit des examens annuels de ces progrès au Forum Asie-Pacifique pour le développement durable.

5. Au niveau national, les gouvernements ont également mis en place des mécanismes institutionnels pour le suivi et l'examen du Programme 2030, notamment au sein d'organes pluripartites et pluriministériels, des parlements nationaux et des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, qui sont des institutions essentielles. Les examens nationaux volontaires sont un élément clef du suivi et de l'examen au niveau national et font l'objet d'un rapport au Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

6. Le présent document a pour but d'éclairer les discussions sur le suivi et l'examen au niveau régional, notamment sur les moyens par lesquels ce processus peut être renforcé pour ajouter de la valeur aux processus de suivi et d'examen aux niveaux national et mondial. Il vise également à contribuer aux discussions susceptibles elles aussi d'éclairer l'examen du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

## **II. Aperçu du suivi et de l'examen au niveau régional dans le cadre du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, y compris la Feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme 2030**

### **A. Principes essentiels pour un examen et des mécanismes de suivi et d'examen efficaces au niveau régional**

7. Un suivi et un examen efficaces sont des éléments clefs du Programme 2030. Ses paragraphes 79, 80 et 82 mettent l'accent sur les principes du suivi et de l'examen à tous les niveaux<sup>2</sup>. Selon ces principes, il incombe au premier

---

<sup>2</sup> Au niveau national, les États membres sont encouragés à effectuer des examens réguliers et non sélectifs des progrès ; le suivi et l'examen aux niveaux régional et sous-régional peuvent être l'occasion d'une transmission des connaissances par les pairs et le Forum politique de haut niveau pour le développement durable a un rôle central à jouer dans le suivi et l'examen au niveau mondial.

chef aux gouvernements nationaux la responsabilité d'assurer le suivi et l'examen à tous les niveaux, notamment au niveau régional, la prise en main par les pays étant essentielle pour le processus. Il y est souligné que les processus de suivi et d'examen sont ouverts, non sélectifs, participatifs et transparents ; ils sont également rigoureux et tiennent compte des évaluations effectuées et des données fournies par les pays.

8. Les discussions relatives au suivi et à l'examen au cours des sessions successives du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable et d'une réunion d'experts sur le suivi et l'examen, qui s'est tenue en 2016, ont largement soutenu ces principes. Les parties prenantes et les experts ont partagé d'autres perspectives importantes sur ce processus, notamment à propos de la nécessité d'une circulation en boucle de l'information entre les processus de suivi et d'examen et les processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions, afin que les processus de suivi et d'examen conduisent à d'éventuels changements dans les politiques<sup>3</sup>.

9. Le suivi et l'examen au niveau régional facilitent la transmission de connaissances par les pairs, permettent de suivre et d'évaluer les progrès, de recenser les problèmes émergents et de créer des occasions d'aller de l'avant par la coopération et le partenariat avec les diverses parties prenantes. Ils permettent également de rassembler les perspectives régionales et d'éclairer le Forum politique de haut niveau pour un suivi et un examen plus efficaces au niveau mondial.

10. Les principaux mécanismes de suivi et d'examen au niveau régional sont le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, les sessions de la Commission et les comités de la CESAP. Tous ces mécanismes ont bénéficié des activités menées au sein du système des Nations Unies en Asie et dans le Pacifique, notamment au travers du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique et des activités des autres groupes d'acteurs qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à ces forums.

## **B. Contributions du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable au suivi et à l'examen**

11. Les mécanismes du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable pour le suivi et l'examen ont été établis au cours des cinq dernières années et sont adaptés à chacune de ses fonctions telles que définies dans son mandat et telles qu'elles sont décrites dans le tableau ci-dessous<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Voir E/ESCAP/FSD(4)/INF/4 et [www.unescap.org/events/expert-dialogue-effective-follow-and-review-2030-agenda](http://www.unescap.org/events/expert-dialogue-effective-follow-and-review-2030-agenda).

<sup>4</sup> Résolution 73/1 de la Commission, annexe.

**Fonctions de suivi et d'examen du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable**

<i>Activités</i>	<i>Contributions</i>	<i>Résultats et suivi</i>
<p><b>Perspectives régionales sur le thème du Forum politique de haut niveau pour le développement durable</b></p> <p><i>Examen par de hauts responsables gouvernementaux et apports complémentaires de la société civile et d'experts</i></p>	<p>Rapport thématique produit dans le cadre d'un partenariat entre la CESAP, la Banque asiatique de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement</p>	<p>Transmission des connaissances par les pairs sur les interventions gouvernementales et recommandations à l'intention des responsables des politiques</p>
<p><b>Tables rondes sur les objectifs de développement durable</b></p> <p><i>Examen multipartite des progrès accomplis, recensement des défis et des innovations dans une présentation interactive</i></p>	<p>Profils des objectifs de développement durable établis par les organismes des Nations Unies</p>	<p>Recommandations concernant le suivi de chaque objectif</p>
<p><b>Session sur l'examen national volontaire</b></p> <p><i>Mise en commun des données d'expérience entre pays ayant présenté des rapports nationaux volontaires et pays en train d'établir leurs rapports</i></p>	<p>Points de vue des gouvernements et des acteurs nationaux</p> <p>Document passant en revue les divers aspects des rapports annuels des examens nationaux volontaires, présentés annuellement</p>	<p>Renforcement des capacités au niveau national en vue des examens nationaux volontaires en tant que contributions à l'examen mondial</p>
<p><b>Examen de la Feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme 2030</b></p> <p><i>Présentation des activités dans le cadre de la Feuille de route régionale et examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs en rapport avec la Feuille de route</i></p>	<p>Rapport annuel sur les activités de la CESAP</p> <p>Document passant en revue les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs</p>	<p>Sensibilité des États membres aux possibilités de coopération régionale dans les domaines prioritaires, susceptible de contribuer aux travaux de la Commission et de ses comités</p>

12. Les fonctions du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable bénéficient du renforcement des capacités plurisectorielles de la CESAP ainsi que de son rôle d'organisation pivot lui permettant de coordonner et d'intégrer les points de vue des diverses parties prenantes, notamment d'autres entités des Nations Unies. Les discussions qui se tiennent à la fois dans un cadre formel et informel sont importantes pour le Forum étant donné son caractère intergouvernemental multipartite. L'élaboration de produits de savoir à l'intention du Forum en collaboration avec différents partenaires assure également la qualité des apports concrets<sup>5</sup>.

13. Les processus de suivi et d'examen du Forum bénéficient également dans une large mesure de l'organisation propre des parties prenantes et de la collaboration du secrétariat avec les gouvernements et les parties prenantes dans la préparation du Forum. Le Mécanisme régional de mobilisation des organisations de la société civile de l'Asie et du Pacifique a coopéré avec le secrétariat et d'autres réseaux régionaux pour faciliter la représentation et les contributions de fond des parties prenantes lors des sessions successives du Forum.

### **C. Contribution de la Feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme 2030 au suivi et à l'examen**

14. Outre le fait qu'elle prévoit des examens annuels, la Feuille de route définit également les phases de son examen qui pourront s'aligner par le biais du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable sur le cycle quadriennal du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. L'année 2019 marque la quatrième année du premier cycle quadriennal du Forum politique de haut niveau.

15. Le secrétariat a présenté trois examens de la mise en œuvre de la Feuille de route depuis son adoption en 2017 :

a) Un aperçu des activités du secrétariat à l'appui de la coopération régionale pour la mise en œuvre de la Feuille de route (voir le document ESCAP/RSFD/2018/1) mettant en évidence l'action de fond entreprise par le secrétariat dans les différents domaines thématiques ainsi que les moyens de mise en œuvre énumérés dans la Feuille de route ;

b) Un examen de l'action entreprise par le secrétariat en vue de mobiliser les parties prenantes, étape essentielle recommandée par les États membres (voir le document ESCAP/RSFD/2019/INF/5), permettant de mettre en évidence les domaines où le soutien régional peut être renforcé ;

c) Un examen du travail en cours sur les moyens de mettre en œuvre les activités prévues dans les domaines prioritaires de la Feuille de route, sur la base du cadre d'indicateurs des objectifs de développement durable (voir le document ESCAP/RSFD/2019/INF/4), qui a constitué une référence pratique dans un format aisément accessible pour faciliter les discussions sur les liens existant entre les actions menées par le secrétariat et les gouvernements nationaux, et les résultats pour la région.

16. Les participants au Forum Asie-Pacifique pour le développement durable ont fait remarquer que la Feuille de route devait être considérée comme un document évolutif. Les parties prenantes ont fait valoir la nécessité pour les

<sup>5</sup> Il s'agit notamment d'un rapport thématique annuel produit par la CESAP en collaboration avec la Banque asiatique de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement dans le cadre du Partenariat pour les objectifs de développement durable : <http://sdgasiapacific.net/knowledge-product>.

gouvernements d'inclure ou de mieux prendre en compte les questions concrètes figurant dans la Feuille de route, notamment la nécessité de renforcer les aspects concernant la volonté exprimée dans le Programme 2030 de ne laisser personne de côté. Les modalités relatives à ces mises à jour n'ont pas été clairement définies.

17. Un moyen possible de renforcer le suivi et l'examen au niveau régional consiste notamment à mieux relier les résultats concrets des processus de suivi et d'examen aux débats de la Commission et de ses comités et aux travaux du secrétariat. Il est également possible de mobiliser le système des Nations Unies pour contribuer au Forum Asie-Pacifique pour le développement durable ainsi qu'au suivi des résultats de ce dernier, conformément à la résolution 73/9 de la Commission par laquelle celle-ci invitait les organisations pertinentes des Nations Unies à participer activement à la mise en œuvre de la Feuille de route.

#### **D. Rapports entre le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable et le Forum politique de haut niveau pour le développement durable**

18. Les activités du secrétariat relient opérationnellement les processus de suivi et d'examen aux niveaux mondial, régional et national.

19. Les discussions qui se sont tenues au cours du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable sont reprises dans son rapport et dans le résumé du Président qui figure en annexe. Le rapport est présenté à la Commission tous les ans et est transmis au secrétariat du Forum politique de haut niveau. Les discussions relatives aux contributions de la région sont limitées à une session spéciale du Forum politique de haut niveau consacrée aux perspectives des sessions régionales. Les discussions régionales n'influencent pas directement les débats de fond du Forum politique de haut niveau consacrés aux différents points de l'ordre du jour ni, de manière formelle, le document final du Forum.

### **III. Renforcement des capacités pour un suivi et un examen efficaces**

20. Le secrétariat a joué un rôle important dans le renforcement des capacités pour le suivi et l'examen au niveau national. Un soutien technique fourni en collaboration avec le bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies, les équipes de pays des Nations Unies et le Centre régional du Programme des Nations Unies pour le développement a permis de consolider les processus d'examen national volontaire dans plusieurs pays<sup>6</sup> et a contribué à l'échange de données d'expérience entre États membres.

21. Le soutien s'est porté principalement sur l'intégration des objectifs de développement durable et sur la cohérence des politiques pour prendre en compte la localisation et cartographier les rapports réciproques entre les objectifs et les cibles dans les examens nationaux volontaires.

22. Le secrétariat coopère également avec des partenaires pour renforcer les capacités de mobilisation des parties prenantes pour un suivi et un examen efficaces. Il a notamment établi un plan de mobilisation des parties prenantes dans le cadre du processus d'examen national volontaire. Les équipes

<sup>6</sup> En 2018 et 2019, un soutien a été apporté aux pays suivants : Cambodge, Fidji, Kazakhstan, Kiribati, Mongolie, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Timor-Leste et Viet Nam.

nationales pertinentes ont bénéficié d'un soutien pour veiller à ce que le processus soit suivi par tous les acteurs concernés.

23. Des conseils techniques ont été prodigués aux instituts nationaux de statistique en ce qui concerne la fourniture de données et de statistiques de qualité et les sources alternatives de données. De plus, la coopération régionale en matière de développement statistique a contribué dans une large mesure au renforcement des capacités de supervision, ce qui est essentiel pour un suivi et un examen efficaces.

24. Des groupes d'acteurs ont également concouru au renforcement des capacités pour le suivi et l'examen. Ainsi, le Réseau transparence, responsabilité et participation et l'Alliance asiatique pour le développement coopèrent en vue de l'élaboration d'indicateurs et de directives pour l'appui au suivi et à l'examen.

#### **IV. Conclusions et recommandations**

25. Étant donné l'examen prévu au Forum politique de haut niveau pour le développement durable sous les auspices de l'Assemblée générale, conformément à sa résolution 70/299, et compte tenu de l'expérience accumulée après cinq sessions du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, les États membres et autres parties prenantes souhaiteront peut-être présenter leurs perspectives sur les éléments clés des processus d'examen au niveau national, régional et mondial. Les participants voudront peut-être faire porter leurs commentaires essentiellement sur les questions ci-après :

a) L'efficacité actuelle du suivi et de l'examen au niveau régional, les moyens de les renforcer, notamment par des mesures visant à aligner l'examen de la Feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme 2030 sur les processus de suivi et d'examen aux niveaux régional et mondial et pour veiller à une véritable mobilisation des parties prenantes dans le suivi et l'examen au niveau régional ;

b) Les rapports entre le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable et le Forum politique de haut niveau, notamment sur les moyens de renforcer les contributions régionales à ce dernier ;

c) Le rôle du secrétariat dans le renforcement du suivi et de l'examen au niveau national, notamment par le renforcement des capacités.